



Ville de Pontivy

Comité de pilotage agenda 21

Compte-rendu de la réunion du 18-12-2013

C13-2014-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Pierre GIRALDON, conseiller municipal délégué à l'agenda 21
Mme Anne-Marie GRÈZE, conseillère municipale
Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, conseillère municipale

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, conseillère municipale
M. Jean-Paul JARNO, conseiller municipal
Mme Julie ORINEL, conseillère municipale
Mme Françoise RAMEL, conseillère municipale
M. Gérard DERRIEN, conseiller municipal
Mme Stéphanie GUÉGAN, conseillère municipale
Mme Sandra LETHIEC, directrice du centre communal d'action sociale

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Roland PICHON, directeur général des services
M. Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques
M. Gaël CADORET, chargé de mission

DOCUMENTS ANNEXÉS

Agenda21_Bilan des actions prévues pour 2013

§

BILAN DES ACTIONS AGENDA 21 PREVUES POUR 2013

En février 2012 la ville de Pontivy recevait officiellement la reconnaissance Agenda 21-France du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Reconnaissance délivrée pour une durée de 3 ans.

Au-delà de cette reconnaissance la ville s'est engagée à rendre compte régulièrement de l'avancée de son programme d'actions, adopté par le conseil municipal le 26 juin 2012.

Un premier bilan a été présenté au conseil municipal et lors d'une soirée grand public en avril 2013. La semaine nationale du développement durable était un moment pertinent pour ce bilan.

Le nouveau point joint à ce compte-rendu, est une actualisation du bilan 6 mois après : compte tenu de différents calendriers la réalisation du bilan a été avancée. Il a été réalisé fin 2013 alors que l'exercice 2013 n'était pas encore clos.

Sur les 106 actions relevant directement des compétences de la ville et prévues comme réalisées fin 2013, 49 sont réalisées (46 %), 25 en cours (24%), 32 non réalisées (30%).

Des aspects positifs

La création d'un mi-temps dédié aux économies de flux (eau, énergie, carburant) avec un agent ayant pris ses fonctions début d'année 2013, est d'un réel soutien au travail des commissions travaux et environnement et du groupe-actions économie de flux et bâtiments pilotes.

Au delà des travaux en faveur des économies d'énergie menés en 2013 (pour exemples : poursuite du programme concernant l'éclairage urbain, renforcement de l'isolation du palais des congrès, changement de chaudières...) le travail d'analyse des consommations et des abonnements permet des réajustements et des économies. Il permet aussi de mieux évaluer les réalisations pour identifier les plus pertinentes et les reproduire. Pour exemple le renouvellement de la chaudière du CLSH : 35% de consommation en moins, pour un amortissement de 2,77 ans et une économie annuelle de plus de 2 000 €.

Après plusieurs années de démarches Agenda 21, il faut souligner le travail des agents et des commissions municipales : des réflexes "développement durable et solidaire" se sont développés et les agents sont partie prenante et force de propositions.

Notons par exemple la diminution de 30% du papier A4 consommé par la mairie à partir de 2010 (systématisation des recto-verso pour toutes les impressions et sensibilisation au tri sélectif) ou les initiatives en matière de rénovation (ex: utilisation de leds pour la rénovation en régie des salles du palais des congrès en 2013 permettant un passage de 3354 W à 390 W de puissance installée).

On peut aussi citer l'inscription de clauses sociales ou environnementales dans la commande publique, le développement du programme de mise en accessibilité des bâtiments, de la voirie et des espaces publics, le dynamisme des ateliers mis en place autour de l'épicerie solidaire, le site internet qui propose de nouvelles fonctionnalités et proposera bientôt un nouveau guide des associations...

Des points de vigilance

La ville s'est dotée en 2013 des services d'un économiste de flux et d'un logiciel de base de données énergétiques, il convient de tirer le maximum de ces outils et de poursuivre les efforts en matière de suivi et analyse.

Le choix a été fait de privilégier les économies d'énergie et l'évolution des pratiques dans les opérations de rénovation, avant d'investir le champ des énergies renouvelables. Ce dernier domaine pourra être investi en mettant à profit les conclusions du plan de développement des énergies renouvelables actuellement à l'étude au Pays de Pontivy (la ville a intégré le groupe de travail). Les efforts de rénovation devraient également s'accompagner d'opérations de sensibilisation et d'affichage (Action 13 du programme d'actions), l'évolution comportementale peut représenter jusqu'à 50% des économies réalisées.

Le programme d'actions n'est pas figé et il doit s'adapter au contexte. Compte tenu des techniques économes qui existent actuellement, l'action de maîtrise de l'éclairage de monuments, peut évoluer vers un plan de mise en lumière du patrimoine qui soit en cohérence avec des objectifs de maîtrise énergétique, protection de la biodiversité et la nouvelle réglementation nationale sur ce sujet.

En ce qui concerne la marche et le vélo, les créations de voies et pistes cyclables ces dernières années (rue Jean Moulin, avenue de la Libération, quai des Récollets, rue Joseph Le Brix, rue Emmanuel Jaffré, rue de Gascogne...) contribuent à un effort pour mieux partager la route entre les différents usagers. Les orientations proposées par le plan de déplacements urbains de Pontivy méritent cependant d'être affinées et d'intégrer un véritable programme de mise en place.

Conseil municipal du 15 janvier 2014

VILLE DE PONTIVY - AGENDA 21
Programme d'actions pour un développement durable et solidaire

**BILAN DES ACTIONS
PREVUES AU PROGRAMME
EN 2013**



La ville responsable	
Action 01	Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux
Commission référente	Environnement / Travaux / Personnel
Service	DST / DRH

1a. Participer au dispositif d'alerte Ecowatt	
2011, protocole à formaliser pour 2012	<p>La charte écowatt a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal, le 28/09/2011, elle officialise l'inscription de la collectivité au système d'alerte écowatt qui avait été initié dès 2010.</p> <p>Les principaux engagements sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscrire la collectivité dans le dispositif d'alerte • Procéder au sein de la collectivité à l'ensemble des gestes minorant la consommation électrique lors des alertes de pics de consommation • Nommer au sein de la collectivité un ambassadeur qui assurera la promotion et le suivi de la démarche • Relayer l'information auprès de la population • Assurer un suivi et une communication en retour auprès du dispositifs régional sur les actions et économies concrètement réalisées <p>Un protocole d'application de la charte a été élaboré par les services. La ville s'associe aux 48 300 ÉcoW'acteurs, particuliers, entreprises, collectivités ou associations qui sont abonnés à la démarche.</p>

1b. Participer au dispositif d'effacement diffus Voltalis	
à partir de 2011	<p>La ville a participé à la campagne de communication à destination des particuliers et a identifié et fait équiper ses propres installations.</p> <p>11 bâtiments communaux et 254 logements de particuliers sont équipés sur la commune de Pontivy. L'objectif des 15% des logements chauffés électriquement fixé dans le pacte électrique breton est atteint sur la ville. 11,2 MWh ont été effacés sur la ville ce qui représente une économie de 1 356 € Un gisement potentiel d'économie a été estimé à 33 MWh entre 22h et 6h (période d'inoccupation).</p> <p>Concernant les particuliers, l'effacement diffus représente 119,3 MWh soit 14 447 € L'économie varie de 1 à 5% sur la période de chauffage. Les 46 adhérents particuliers ayant suivi leur consommation sur internet ont réalisé jusqu'à 10 % d'économies supplémentaires.</p>

1c. Recruter un économe de flux	
2012	<p>Un poste de technicien territorial avec une double mission d'Assistant de Prévention et d'Econome de flux a été créé en fin d'année 2012 et est effectif depuis début 2013.</p> <p>Ce poste a déjà permis par exemple d'identifier les ajustements de puissance envisageables du fait des consommations (par exemple sur le gymnase de Kerjalotte où une économie de 1902 euros annuel sera réalisée). Il fiabilise progressivement les données en diminuant le nombre d'estimations par les</p>

	fournisseurs d'énergie (Edf).
--	-------------------------------

1d. Organiser le suivi des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre

<p>initié en 2011, à suivre et amplifier à l'arrivée de l'économe de flux</p>	<p>Un protocole de relève a été mis en place début 2011 sur une base trimestrielle pour les 25 bâtiments les plus gros consommateurs. Il permettra, entre autres, d'augmenter la réactivité en cas d'augmentations anormales de consommations :</p> <p>Ecoles de Stival, Paul Langevin, Marcel Collet, Jules Ferry, Albert Camus, René-Guy Cadou, Quinivet, Diwan, logement de fonction école Marcel Collet, Mairie, Centre technique municipal, Centre social, Centre de secours, Palais des congrès, halles, théâtre des halles, Château des Rohan, Salle omnisports de Kerentré, Gymnase Le Drogo, Gymnase Kerjalotte, Vestiaires et terrains de Toulboubou, Vestiaires du faubourg de Verdun, Immeuble Jouanno, Serres de Stival, Ex-école de musique.</p> <p>Un logiciel spécialisé de suivi de flux (eau, énergie, carburant) "Enerconso" a été choisi. Il est en cours de renseignement pour les 25 bâtiments et les véhicules sur les 3 précédentes années. Il identifie des discordances entre les relevés réels et les estimations ou éléments facturés par les fournisseurs. Ceci permet de négocier des relevés plus fréquents par exemple.</p>
---	---

1e. Former les agents du service bâtiment aux techniques d'économie d'énergie

<p>à partir de 2011, sur la base de besoins identifiés et du bilan des opérations déjà réalisées</p>	<p>Trois visites ont été réalisées (Lorient en 2010, Lannion puis Queven en 2011) à destination des élus et agents.</p> <p>Des formations ont été suivies depuis 2010, les formations se font en fonction des besoins identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chauffage et énergies renouvelables : étude des technologies solaires et pompes à chaleur • Performance énergétique et maîtrise de la consommation du patrimoine bâti en collectivité <p>En 2013 les plombiers ont été formés à la maintenance de la pompe à chaleur de la médiathèque-archives dans le cadre du contrat avec le fournisseur.</p> <p>A noter : en 2013 ce sont des agents de la ville de Lorient qui sont venu visiter les services de Pontivy pour échanger sur les outils de suivi et d'analyse des consommations d'énergie et d'eau.</p>
--	---

1f. Étudier et mettre en place un dispositif de gestion centralisée des bâtiments

<p>à partir de 2013</p>	<p>L'option de gestion centralisée (depuis le centre technique municipal ou au sein du bâtiment) est étudié à chaque installation. Pour les réalisations récentes il n'y a pas eu de nouvelle gestion centralisée depuis le CTM, par contre la gestion a été centralisée au niveau du bâtiment lors de la rénovation du gymnase de Kerjalotte (2012) du théâtre municipal (2013) et de la médiathèque (2013).</p>
-------------------------	---

1g. Établir un programme pluriannuel de modernisation des systèmes de chauffage

<p>2013</p>	<p>Un bilan et un rapport global sur les systèmes de chauffage a été réalisé par les services en renseignant différents critères (âge, consommation, retour sur investissement potentiel...). Un programme est en cours d'élaboration sur ces bases.</p>
-------------	--

	3 chaudières ont déjà été remplacées en 2013 : école Albert Camus (chaudière gaz à condensation), police municipale (chaudière gaz à condensation) et château des Rohan (chaudière gaz). A titre d'exemple, le changement de la chaudière du Centre de loisirs (décembre 2010) a permis une économie de consommation annuelle de 35 %.
--	--

1h. Établir un programme pluriannuel de remplacement des huisseries extérieures

2013	Des estimations ont été réalisées sur les principaux bâtiments par les services. Un programme est en cours d'élaboration sur ces bases. Différents bâtiments ont bénéficié d'opérations d'isolation et changement des menuiseries extérieures en 2013 : palais des congrès (huisseries, isolations intérieur et extérieur), école Marcel Collet (poursuite des actions initiées en 2012, avec 14 nouvelles menuiseries extérieures changées).
------	---

1i. Établir un programme pluriannuel d'isolation des combles et des sous-sols

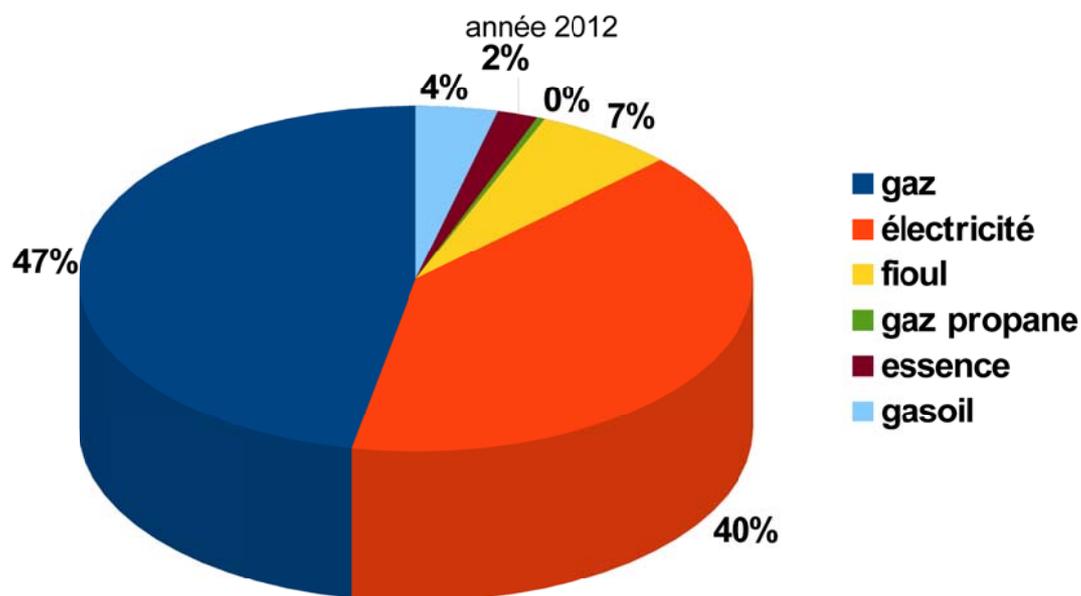
2013	De premières estimations ont été réalisées sur les principaux bâtiments par les services. Une demande d'étude plus précise (étude de différentes solutions techniques) sur un à deux bâtiments a été sollicitée auprès du chargé de mission énergie de Pontivy communauté (étude prévue en 2014). Un programme est en cours d'élaboration sur ces bases.
------	--

Propositions d'indicateurs

Répartition des consommations année 2012

	Energie finale (kWh)	Tendance consommation d'énergie finale sur les 3 dernières années	Energie primaire (kWh)	Emissions de GES (T)
Gaz	3870296	-12,67%	3870296	890
Electricité	3310850	-4,28%	8541993	278
Fioul	550693	32,04%	550693	165
Gaz propane	31146	25,18%	31146	8
Essence	159018	-21,65%	159018	41
Gasoil	322647	-23,76%	322647	87
Totaux	8244650	-7,94%	13475793	1470

Répartition des consommations par types d'énergies



	Unité
Energie totale consommée (bâtiments)	kWh énergie finale
Energie totale consommée (énergie primaire)	kWh énergie primaire
Gaz à effet de serre émis	tonnes d'équivalent CO ₂
Consommation gaz	kWh PCS
Consommation fuel (bâtiments)	Litre et kWh PCS (extraire le fioul des engins)
Consommation électricité	kWh
Age moyen des chaudières	années (16,6 ans en 2013)
Age moyen des brûleurs	années
Répartition du parc de chaudières par âge	Nombre, % ou kW de puissance installée. Identifier notamment les chaudières de plus de 20 ans (En 2013, 37 chaudières sont en place ; 7 < 5ans; 8 ont entre 5 et 15 ans et 22 ont plus de 15 ans)
Répartition des puissances de chauffage installées en fonction des énergies utilisées Gaz/Fuel/Electricité/bois...	kW installé, ou %
Nombre d'ouvertures changées pour de plus performantes	nombre
Nombre de bâtiments concernés par les travaux d'économie d'énergie	nombre

Montant des certificats d'énergie estimés	kWh CUMAC (cumulé actualisé) 2011 : 4 853 000 kWh cumac; 14 963,64 € 2012 : 1 559 408 kWh cumac; 4 815 € (estimation) 2013 : 1 099 146 kWh cumac; 8 665 € (estimation intégrant les derniers travaux du palais des congrès)
---	---

La ville responsable	
Action 02	Réduire la consommation d'énergie fossile des véhicules communaux
Commission référente	Travaux / Personnel
Service	DST

2a. Organiser le suivi des consommations de carburants

2013	Un suivi existait déjà à travers les kilométrage et les facturations. Le protocole d'approvisionnement et de relève des données a été consolidé pour pouvoir intégrer les informations à un logiciel de suivi spécialisé (base de donnée en cours de création).
------	---

2b. Établir un programme pluriannuel de formation à l'écoconduite

2012	Cette action n'a pas été réalisée. Plutôt qu'un programme global, il a été convenu de systématiser les modules d'éco-conduite dans les formations à venir (permis et autorisations de conduite).
------	--

2c. Établir un programme pluriannuel de renouvellement de la flotte

2012	Les données relatives aux différents véhicules et équipements sont regroupées pour disposer d'une vision d'ensemble et définir des éléments d'aide à la décision. Un premier travail de fiabilisation des données et de précision des méthodes d'approvisionnement en carburant a été engagé.
------	---

2d. Faire l'acquisition de vélos et de vélos à assistance électrique (VAE)

2012	<p>Deux vélos à assistance électrique ont été mis à disposition des agents à partir du deuxième semestre 2011 : l'un basé au centre technique et l'autre en mairie.</p> <p>Celui de la mairie étant inclus au tableau de réservation d'équipements, il est possible d'avoir quelques éléments sur son utilisation :</p> <p>Le vélo a été utilisé 62 jours sur l'année 2012 et 36 jours en 2013. Le local de rangement est désormais plus pratique, par contre le vélo nécessite un entretien régulier (pneus, charges spécifiques après longue période de non utilisation) qui n'est pas fait actuellement et entrave le bon fonctionnement de l'assistance électrique.</p>
------	---

Proposition d'indicateurs

	Unité
Rappel de la caractérisation du parc :	Nombre de véhicules particuliers (16) / véhicules utilitaires (31) / Poids lourds (3) / engins (6) / matériels (42)
Distance parcourue par les véhicules (véhicules particuliers, utilitaires)	Année 2010 : 281 044 km ; 2011 : 299 035 km ; 2012 : 266 935 km
Distance parcourue par les poids lourds	km
Consommation globale de carburants des véhicules	Consommation totale en litre : année 2010 : 60605 L ; 2011 : 50387 ; 2012 : 46640

Emissions totales de gaz à effet de serre	TeqCO2
Consommation moyenne des véhicules	L/km
Consommation moyenne des poids lourds	L/km
Age moyen de la flotte de véhicules	13,6 ans (en 2013)
Taux moyens des émissions CO2 des véhicules achetés dans l'année (particuliers / utilitaires)	g/km (données constructeur)
Nombre d'agents sensibilisés à l'éco-conduite / % du nombre de conducteurs	nombre

La ville responsable	
Action 03	Réduire la consommation d'énergie des éclairages communaux
Commission référente	Travaux
Service	DST

3a. Établir un programme pluriannuel de réduction de la consommation du réseau d'éclairage public

2011	<p>Depuis 2011, un programme de sectorisation des réseaux est en cours de façon à pouvoir moduler les heures d'éclairage suivant les axes, sur la base d'un régime d'éclairage permanent et d'un régime temporaire.</p> <p>Des réunions publiques sont organisées avec les riverains concernés pour définir les régimes d'éclairage. Après le quartier du Four à chaux (2012), ce sont les quartiers de Bolumet et Kerjalotte (2012) qui font l'objet d'une extinction sur les axes secondaires entre 23h et 6h du matin, et Keropert (en cours).</p>
------	---

3b. Établir un plan pluriannuel de réduction des consommations des mises en lumière du patrimoine

2012	<p>Les mises en lumières du patrimoine sont peu nombreuses. Le terme du marché d'éclairage public (fin 2014) peut être l'occasion, compte tenu de systèmes très économes existants, d'évoluer vers un plan de mise en lumière. Les critères de maîtrise des consommations, mais aussi les types de lumières et leur directivité (impact sur la biodiversité) seront à prendre en compte dans les projets de mise en valeur du patrimoine.</p>
------	---

3c. Réduire la consommation des illuminations de Noël

2012	<p>Les illuminations sont désormais à base de Leds, en 2011, 2012, 2013 la puissance installée était de 6 kW.</p>
------	---

Proposition d'indicateurs

	Unité
Nombre de points d'éclairage public	<p>nombre (ex. en 2012 : 2764 points lumineux recensés (2641 d'éclairage public, 56 projecteurs de balisage et de passage piétons leds blus, 22 enastrés muraux de balisage)</p> <p>2010 : 2 710 points 2011 : 2 719 points 2012 : 2 764 points</p>
Répartition par type de source	<p>Pour 2012 : 2 554 lampes sodium haute pression, 144 lampes iodeure métallique, 56 plots à led, 10 lanternes à led</p>
Puissance moyenne par point lumineux	<p>2010 : 146 W 2011 : 158 W 2012 : 149 W</p>
Consommation totale	<p>2010 : 1 535 444 kWh 2011 : 1 485 003 kWh</p>

	2012 : 1 317 423 kWh
Frais d'énergie	2010 : 131 903 € 2011 : 150 271 € 2012 : 166 340 €
Frais d'entretien	€
Emissions de Gaz à effet de serre	TeqCO2
Puissance installée pour les illuminations de Noël	Depuis 2011 : 6 kW
Énergie consommée par les illuminations de Noël	kWh
Puissance installée pour les mises en lumière du patrimoine	kW
Énergie consommée par les mises en lumière du patrimoine	kWh

La ville responsable	
Action 4	Développer la production communale d'énergies renouvelables
Commission référente	Environnement
Service	Direction des services techniques

4a. Réaliser une étude sur le potentiel des éoliennes urbaines sur les sites communaux	
2014	

4b. Réaliser une étude sur le potentiel de la petite hydraulique sur les sites communaux 4c. Réaliser une étude sur le potentiel du solaire thermique dans les équipements communaux 4d. Réaliser une étude sur le potentiel du solaire photovoltaïque dans les équipements communaux 4e. Réaliser une étude sur le potentiel du bois énergie dans les équipements communaux	
2013	Non réalisé. Une étude est en cours à l'échelle du Pays (diagnostic, plan d'actions), pour établir un programme de développement des énergies renouvelables. Cela conditionnera en particulier les soutiens financiers aux projets. La ville de Pontivy a intégré le comité de suivi de l'étude.

4f. Organiser une concertation sur les possibilités d'investissements citoyens dans la production d'énergie	
Au lancement d'un projet concret	Non réalisé.

Indicateurs	
<p>Actuellement la production d'énergie renouvelable dans les bâtiments de la ville consiste en la production d'eau chaude des panneaux solaires thermiques de la salle omnisports de Kerantre et de la maison du gardien du stade Faubourg de Verdun (une douzaine de m2 au total).</p> <p>En 2013 deux panneaux photovoltaïques d'1,5 m2 chacun ont été installés pour l'alimentation autonome de vestiaires, en test.</p>	

La ville responsable	
Action 05	Protéger, développer et valoriser la biodiversité
Commission référente	Environnement / Travaux
Service	DST

5a. Eliminer les produits phytosanitaires du plan de désherbage

2013	Le niveau 4 de la charte de désherbage est atteint (Absence totale d'utilisation de produits chimiques pour le désherbage).
------	---

5b. Réduire l'emploi de produits dangereux dans les services municipaux

2012	Un travail sur la commande de produits d'entretien a été réalisé. Il a consisté en une enquête auprès des agents utilisateurs. Les produits incommodants (odeur) ont été substitués, les produits biocides sont réservés aux usages pour lesquels la réglementation les exige (entretien des cuisines).
------	---

5c. Établir un plan de lutte contre les espèces invasives et/ou envahissantes

2012	Une première cartographie a été élaborée fin 2011 en identifiant les stations à Elodée et à Grande Renouée du Japon. La cartographie a été actualisée et présentée au conseil municipal du 2 octobre 2013. Un plan de lutte est mis en place dès l'hiver 2013-2014 (coupe avec destruction, végétalisation pour contenir l'extension, mise en place de tôles pour épuiser les plantes).
------	---

5d. Etablir un plan de suppression des éclairages non directifs dans le réseau d'éclairage public

2012	Il n'y a pas de plan établi. L'état du parc d'éclairage serait à préciser en fonction de critères définis en matière de lutte contre la pollution lumineuse (température de lumière des lampes, directivité...). Puis les prescriptions d'un plan pourraient être incluses pour les travaux annuel d'entretien du parc et dans les nouveaux projets. Le renouvellement du contrat d'entretien et maintenance de l'éclairage public fin 2014, constitue une opportunité d'intégrer de nouveaux critères.
------	---

5e. Interdire les éclairages non directifs et/ou n'éclairant pas vers le bas

2012 pour les réalisations de la ville	Le bilan de l'intégration de ce critère dans les réalisations 2013, n'a pas été établi avec précision. Les critères définissant la directivité du flux lumineux sont d'abord à définir. Le renouvellement du contrat d'entretien et maintenance de l'éclairage public fin 2014, constitue une opportunité d'intégrer de nouveaux critères.
--	--

5f. Supprimer l'éclairage publicitaire dans le mobilier urbain

2012 sur la base d'un inventaire à préciser	L'inventaire n'est pas encore réalisé. Des précisions sont à apporter en lien avec certains partenaires (abris-bus Conseil général).
---	---

5g. Organiser une concertation sur l'installation de nichoirs à oiseaux et à insectes et de ruches

2012	Un projet d'installation de ruches n'a pas pu être mené à son terme, les lieux et
------	---

	professionnels adéquats n'ont pas été trouvés.
--	--

5h. Mettre en place une signalétique biodiversité dans le vallon de Saint Mélar	
--	--

2011	Un panneau d'interprétation a été posé dès décembre 2010 et inauguré avec le conseil municipal des enfants.
------	---

5i. Mettre en place une signalétique biodiversité dans le vallon du Stiffel	
--	--

2013	Une proposition de contenu pour la signalétique a été établie. La validation, le choix des supports et l'installation sont envisagés pour le premier semestre 2014.
------	---

Propositions d'indicateurs	
-----------------------------------	--

- Niveau atteint dans la charte de désherbage
- Nombre de ruches ou abris divers en place et installés dans l'année
- Secteurs concernés
- Nombre d'opérations de médiation
- Température de lumière moyenne des lampes du parc d'éclairage (°K)
- Lampes au dessus de 2300 °K (nombre, %) (critère de température à préciser)
- Nombre de points lumineux non directifs installés dans l'année

La ville responsable	
Action 6	Sensibiliser les Pontivyens à l'environnement et à la biodiversité
Commission référente	Démocratie locale et environnement ; environnement ; action culturelle et vie associative
Service	DEA ; Direction des services techniques

6a. Établir un calendrier de parutions sur l'environnement et la biodiversité dans Le Pontivyen

2013	<p>Dans sa nouvelle mouture, le bulletin municipal comprend systématiquement une rubrique relative à la sensibilisation à l'environnement, à savoir :</p> <p>Mars 2013 : jardins familiaux sans pesticides / label Agenda 21 / Semaine du développement durable</p> <p>Juin 2013 : label éco-école, gestion des déchets</p> <p>Octobre 2013 : rénovations pour le confort thermique et la maîtrise des consommations au palais des congrès</p> <p>Décembre 2013 : opération trimaster dans les écoles</p>
------	---

6b. Établir un calendrier annuel d'animations et de sorties sur l'environnement et la biodiversité en concertation avec les associations locales

2013	<p>Non réalisé. L'objectif de base de ce calendrier est d'offrir une plus grande visibilité aux animations souvent gratuites proposées autour de l'environnement, qui n'apparaissaient pas dans le Pontivyen loisirs. L'autre objectif est d'élargir la programmation et le champ des thèmes abordés en dépassant les thèmes de la biodiversité et en nouant des partenariats.</p> <p>Ces objectifs ne sont que partiellement remplis. La visibilité dans la publicité de la programmation culturelle de la ville a été améliorée et est désormais systématique et facilitée par une plus grande périodicité du bulletin municipal. D'autre part la mise en place d'une "balade patrimoines cachés, nature, légende" a permis de proposer une nouvelle animation multi-thèmes, récurrente d'année en année. En 2013 une animation grand-public en partenariat avec l'espace info-énergie a également été ajoutée en plus des animations Pondi-électr'eau.</p>
------	---

La ville responsable	
Action 07	Densifier la ville et reconstruire sur l'existant
Commission référente	Ville et déplacements
Service	DGA

7a. Compléter l'inventaire des friches urbaines à résorber dans le plan local d'urbanisme (Plu)

à la révision du PLU

7b. Inventorier les secteurs urbanisés à densifier dans le plan local d'urbanisme (Plu)

à la révision du PLU

7c. Imposer des normes de densité d'habitat dans le plan local d'urbanisme (Plu)

à la révision du PLU

7d. Établir un projet d'aménagement de la friche de la gare

2013

Des expertises sont en cours de finalisation, sur les sols en particulier, pour déterminer la nature du projet envisageable sur ces espaces.

Proposition d'indicateurs

- Nombre total de logements (Insee)
- Densité de la population (Insee)
- Nombre de permis d'aménager délivrés dans l'année et surface concernée
- Nombre de permis d'aménager et mentions préalables de division correspondant à des densifications

Observations

Plusieurs projets ont consisté à déconstruire un bâtiment pour reconstruire des bâtiments aux dernières normes de confort et ainsi limiter une nouvelle consommation d'espace agricole : médiathèque, école Jules Ferry (projet de la ville), résidences Clémenceau et Charles Fagot (réalisés par des organismes HLM).

La ville responsable	
Action 08	Inventorier et protéger les espaces naturels
Commission référente	Environnement / Ville et déplacements
Service	DST / DGA

8a. Actualiser l'inventaire des espaces naturels

2011	<p>La ville de Pontivy a engagé dès 2003 l'inventaire des zones humides sur son territoire, en anticipant les préconisations du Sage Blavet.</p> <p>Cet inventaire a été réalisé par l'association Eau et Rivières de Bretagne en 2003 puis modifié et présenté à un groupe communal en 2010 pour le mettre en conformité avec la méthodologie validée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE arrêté le 16/02/07.</p> <p>Ces éléments ont été transmis à la commission locale de l'eau début 2011 et validés par la CLE le 18 février 2013.</p>
------	--

8b. Actualiser le classement des espaces naturels dans le plan local d'urbanisme (Plu)

à la révision du
PLU

8c. Classer en zones naturelles les espaces ayant le caractère de coupure d'urbanisation dans le plan local d'urbanisme (Plu)

à la révision du
PLU

8d. Identifier de nouvelles coulées vertes dans le plan local d'urbanisme (Plu)

à la révision du
PLU

8e. Protéger les talus et les alignements d'arbres répertoriés dans le plan local d'urbanisme (Plu)

à la révision du
PLU

8f. Identifier et réglementer les espaces naturels dans l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap)

à l'adoption de l'AVAP	<p>Les espaces naturels ont été identifiés et intégrés à la proposition d'Avap mis à l'enquête publique en fin d'année 2013. La commission locale Avap se réunit en janvier 2014 pour étudier les remarques recueillies lors de l'enquête et l'avis du commissaire enquêteur. Après validation par la CLAVAP le Préfet aura deux mois pour donner son accord et permettre au conseil municipal d'adopter l'Avap par délibération.</p>
------------------------	---

8g. Identifier les liaisons ville/nature dans le plan de déplacements urbains de Pontivy (PDUP)

à l'adoption du PDUP	<p>Le PDUP a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal, le 3 octobre 2012.</p> <p>Les liaisons ville-nature dans leurs applications concernent plus particulièrement</p>
----------------------	--

les actions 20 et 21 de l'Agenda 21 (développement de la marche et du vélo).
--

Indicateurs

Linéaires de talus protégés (km) : 46 km inscrits comme "à conserver" dans le plan local d'urbanisme (PLU)
--

179 ha d'espace boisé classé "à conserver ou à créer" dans le PLU

La ville responsable	
Action 09	Réaliser un schéma directeur de gestion des eaux pluviales
Commission référente	Environnement / Ville et déplacements
Service	DST / DGA

9a. Inventorier et modéliser les réseaux d'eaux pluviales

2011	Un schéma directeur eaux pluviales à été réalisé par un bureau d'études en 2011, il intègre un diagnostic des réseaux, leur modélisation, l'analyse des dysfonctionnements (16 points principaux relevés), les propositions d'aménagements correspondantes et le zonage eaux pluviales qui sera intégré au PLU lors de sa prochaine révision.
------	---

9b. Etablir un zonage d'assainissement pluvial

2012	Le zonage a été élaboré dans le cadre du schéma directeur des eaux pluviales précédemment cité.
------	---

9c. Supprimer les points noirs identifiés dans l'inventaire

2012	<p>Un bureau d'étude a été désigné le 22 octobre 2012 afin de définir les travaux à mettre en place.</p> <p>Réalisations 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au Resto, une parcelle agricole au dessus du village concentrait les pluies lors des orages, provoquant l'inondation des riverains : une noue raccordée à un fossé a été créée et raccordée au fossé, lui-même curé par les services de la ville. • Rue Paul Valéry : lors des orages la rue était inondée dans son milieu, des voitures se sont trouvées noyées : un avaloir à été posé et raccordé à un drain dans la parcelle sous-jacente en 2012, la vérification de l'installation en 2013 a permis de confirmer le bon fonctionnement. • Rue des Diligences : un caniveau à grille à été posé pour canaliser les eaux vers la zone boisée. <p>Prévisions pour 2014 :</p> <p>Une réunion avec le bureau d'étude en décembre 2013 permettra de valider les propositions techniques de limitation des inondations rues Albert de Mun et Marc Sangnier. La réflexion sur les bassins de rétention en amont sera abordée pour les rues de Keropert, Bd Alsace Lorraine, emprise RFF en prolongement de la rue d'Iéna, et Rue Parmentier...</p>
------	--

9d. Intégrer le plan de zonage au plan local d'urbanisme (Plu)

à la révision du PLU	
----------------------	--

Proposition d'indicateurs

- Nombre d'événement d'inondation ayant eu lieu dans l'année, causes
- Prescriptions du schéma directeur ayant été appliquées au cours de l'année dans les travaux de la ville ou les travaux réalisés par des privés
- Nombre de points noirs supprimés durant l'année
- Montants engagés dans le programme au cours de l'année
- Linéaire de fossés curés dans l'année (bilan d'activité) : 7 025 m de fossés ont été curés en 2012.

La ville responsable	
Action 10	Réduire la consommation d'eau dans les bâtiments communaux
Commission référente	Environnement / Travaux
Service	DST

10a. Organiser le suivi des consommations d'eau potable et des eaux de forage

Suivi mis en place en 2011, à poursuivre et développer en 2013	<p>Le bilan des fluides eau, gaz et électricité est établi d'après le relevé des fournisseurs. Une surveillance plus poussée des compteurs eau, gaz et électricité a été mise en place avec des contrôles mensuels sur 25 bâtiments les plus consommateurs, par les agents des services techniques (liste en action 01). Le suivi a permis de détecter de petites fuites et une fuite plus importante a été identifiée aux serres de Stival en 2011.</p> <p>De nouveaux compteurs ont été mis en place Château des Rohan (pour comptabiliser les sanitaires) et place Aristide Briand (un nouveau compteur qui sert notamment au marché du lundi).</p>
--	--

10b. Etablir un programme annuel de mise à niveau des réducteurs de pression, limiteurs de débit, économiseurs d'eau...

Programme en cours mais à formaliser et compléter, 2013	<p>Les consignes de l'agence de l'eau ont été recueillies et un programme est en cours de finalisation sur la base des critères fixés par l'agence.</p> <p>En 2013 le palais des congrès (Wc de l'étage) et la mairie ont fait l'objet de changement de robinets pour des plus économes (robinets 3L/min; 6s)</p>
---	---

10c. Identifier et quantifier les usages potentiels de l'eau de pluie par les services communaux

2013	Les usages potentiels ont été identifiés, les capacités de récupération évaluées et des devis demandés pour apprécier la pertinence des différentes solutions.
------	--

10d. Etablir un programme annuel d'installation ou de réalisation d'équipements de récupération d'eau de pluie

Lié au point 10c	<p>5 récupérateurs d'eau de pluie ont déjà été installés en 2012 aux jardins familiaux. Pour d'autres usages, par exemple le nettoyage des véhicules du CTM, la remise en service du puits pourrait être appropriée : l'installation d'une récupération d'eau de pluie étant techniquement complexe et peu pertinente dans la configuration des lieux. Ceci éviterait d'utiliser de l'eau potabilisée.</p>
------------------	--

Indicateurs proposés

Eau consommée du réseau (L) (très dépendant de la météo)

Consommation d'eau en m3 (réseau)

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Total	20649	19045	20686	15520	11873

Eau consommée des forages (L)

Part des bâtiments bénéficiant d'un réducteur de pression jugé comme efficace à son entrée

Part des bâtiments bénéficiant de points d'eau jugés très économes / économes / peu économes

Nombre d'équipements bénéficiant de récupération d'eau pluviale : 1 (jardins familiaux)

Capacité totale des équipements de récupération d'eau pluviale (5 m3)

La ville responsable	
Action 11	Organiser le tri et le recyclage dans les services et bâtiments communaux
Commission référente	Environnement
Service	Direction des services techniques

11a. Établir l'inventaire des déchets produits dans les services et bâtiments communaux

Calendrier prévisionnel : 2011	L'inventaire a été finalisé début 2011.
--------------------------------	---

11b. Établir un schéma de tri, de collecte et de recyclage dans les services et bâtiments communaux

Calendrier prévisionnel : 2012	Un schéma a été établi pour les sites suivants : Mairie, Centre social, CLSH, Maison des jeunes, CCAS, Palais des congrès, Médiathèque, Château, Centre technique. Des poubelles de tri et affiches de consignes sont installées dans les bâtiments sportifs.
--------------------------------	---

11c. Mettre en place le tri et la collecte des déchets dans les services et bâtiments communaux

Calendrier prévisionnel : à partir de 2011	<p>A partir de 2010 le tri sélectif a été développé dans les services administratifs sur la base des filières de l'intercommunalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2011, une filière a été ajoutée pour les cartons au centre technique. • En 2011, la collecte sélective pour le recyclage des toners d'imprimante a été étendue aux cartouches. • En 2011, en partenariat avec Pontivy communauté un bac jaune (emballages) a été installé au camping municipal en plus de la colonne pour le verre et des consignes de tri affichées et distribuées au stand de réservation. • Depuis 2012 un partenariat a été mis en place avec l'association <i>Les amis de Stival</i>, pour la collecte sélective des stylos et matériels d'écriture (mairie, CTM, écoles). • Depuis 2012 le protocole de tri du palais des congrès est adossé à la convention de mise à disposition de salle. Le protocole sera à adapter après les rénovations envisagées. • Un partenariat est en cours pour la réutilisation ou le recyclage des livres de la médiathèque depuis 2010 avec différentes associations et avec un entrepreneur pour les CD et boîtes de CD depuis 2012. • Depuis 2013 la collecte de cartouches s'est élargie aux toners de photocopieurs en incluant les écoles, via un partenariat avec Pontivy communauté et Emmaüs.
--	--

11d. Organiser le recyclage des déchets verts des services municipaux

Calendrier prévisionnel : à partir de 2009	<p>Les déchets verts sont compostés sur une aire de compostage. 3000 m3 de compost sont produits en une année.</p> <p>Une partie est réutilisée pour le paillage des massifs.</p> <p>Depuis 2009 une distribution gratuite de compost à la population, a lieu fin mars début avril, autour de la semaine nationale du développement durable.</p>
--	--

11e. Organiser le recyclage des papiers des services municipaux	
Calendrier prévisionnel : 2011	Depuis 2011 les collectes sélective des magazines et du papier administratif se sont ajoutées à celle déjà en place qui concernait les journaux. Les papiers rejoignent soit la collecte sélective de Pontivy communauté, soit des circuits de destruction et recyclage sécurisés (papiers confidentiels). Les journaux et magazines sont collectés et remis à deux associations de solidarité (<i>Amis de Stival et Thuriadon</i>).

11f. Organiser le recyclage des déchets des restaurants municipaux	
Calendrier prévisionnel : en fonction de Pontivy communauté	Actuellement il n'y a pas de consignes intercommunales à ce sujet. La collecte et le compostage des fermentescibles est réalisée sur l'éco-école de Stival, pour les déchets de repas de la restauration collective.

11g. Mettre aux normes la plate-forme de compostage des déchets verts municipaux	
Calendrier prévisionnel : 2013	Des contacts sont en cours avec Pontivy communauté pour étudier les différentes options envisageables.

Indicateurs proposés	
Types de matériaux et produits faisant l'objet d'un tri sélectif dans les services et type de prise en charge: se référer au tableau joint à l'action n°12.	

Observations	
Il est nécessaire de diffuser régulièrement les consignes de tri et éventuellement de les adapter en fonction des remarques. Ceci permet de perpétuer les bons gestes et d'informer le nouveau personnel, les vacataires, stagiaires et autres usagers ponctuels.	

La ville responsable	
Action 12	Établir un plan de réduction des déchets produits dans les services et bâtiments communaux
Commission référente	Environnement
Service	DST

12a. Établir le bilan des déchets produits dans les services et bâtiments communaux

Calendrier prévisionnel : à partir de 2012	Premier bilan établi en 2011 dans le cadre du programme morbihannais " <i>collectivité engagée ; réduction et tri des déchets ; tous écocitoyens 56</i> ". Seuls certains déchets gérés par le Centre technique municipal peuvent disposer de suivis relativement précis, pour l'essentiel des autres déchets il s'agit d'évaluations effectuées par le personnel gérant les déchets.
--	--

12b. Fixer des objectifs de réduction quantitative pour les différents types de déchets

Calendrier prévisionnel : à partir de 2012	<p>Compte tenu de la taille de la ville, de la disponibilité des services, de la multiplicité des cas de figure, de l'évolution du périmètre d'action de la ville (compétences, chantiers en cours), il est difficile d'isoler un déchet sur lequel une tendance soit identifiable avec certitude.</p> <p>On peut par contre lister les actions concrètes déjà entreprises influençant la quantité de déchets produits. Ont été mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription dans certains cahiers des charges d'une mention relative aux emballages de façon à intégrer ce critère dans la notation de l'offre (par exemple pour la livraison du bulletin municipal de façon à limiter les plastiques : "<i>Le prestataire devra prendre en compte les critères environnementaux dans le conditionnement et la livraison des journaux (réduction et qualité des emballages, moyens de livraison etc...)</i>" • Achat de matériel informatique (ordinateurs et écrans) reconditionné auprès d'une association d'insertion pour équiper les écoles • Dans le marché de consommables informatique (cartouches) : ouverture sur les consommables génériques et reconditionnés • Achat d'une remorque broyeuse pour produire le broyat des espaces verts • Modification des choix d'espèces arbustives, pour aller vers des espèces moins productrices de déchets • Photocopieur central en réseau avec numérisation et envoi sur les boîtes-courriel. Réglage recto-verso par défaut pour l'envoi d'un gros document d'un ordinateur • Utilisation de carafes et d'eau du réseau pour les conseils municipaux • Fontaine à eau en mairie à disposition des services pour remplir bouteilles ou gobelets (les agents gardent leurs gobelets mais il y a quand même des gobelets jetables pour les personnes de passage) • Gestion Electronique des Documents des commissions et du conseil municipal : les comptes-rendus de commissions sont rédigés en ligne et font leur trajet formel jusqu'au DGS tout en format numérique, avant d'être imprimées pour le conseil municipal. • Dématérialisation des marchés publiques avec la plate-forme <i>e-magalis</i> • Modification et simplification de certains imprimés internes pour réduire
--	---

	<p>les impressions (ex : ordres de mission, demande de congés)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'enveloppes réutilisées de circulation internes pour les courriers entre services • Tri et réutilisation de certains pots plastique aux cimetières pour le fleurissement (mais c'est une faible part, par rapport à la masse de pots qui vont en enfouissement. Aucune solution de collecte-recyclage a été trouvée pour l'instant) • Création sur le réseau intranet de dossiers communs ("projets" "documents de référence") • Investissement des agents de la ville dans le programme Eco-école de Stival sur la réduction des déchets. 2 composteurs ont été installés à l'école de Stival par la ville et 2 autres par Pontivy communauté. L'école de Stival a engagé fin 2012 son programme éco-école en ciblant la thématique des déchets : du fait du compostage les déchets de la poubelle "bleue" sont passés de 29,5 kg/ semaine en moyenne à 12 kg. • 12 composteurs ont été installés pour les jardins familiaux • Partenariat associatif pour la récupération des livres de la médiathèque voués au pilon (dans le cadre du jumelage coopération avec le Mali et anciennement avec Bookhémispère) • Récupération des CD et boîtes de CD par une entreprise qui les réutilise <p>Une stratégie est à définir en partenariat avec Pontivy communauté, pour respecter les engagements nationaux et départementaux de réduction à la source des ordures ménagères et assimilées (7% de diminution par an pendant 5 ans), et de manière plus générale de tous les déchets.</p> <p>Pontivy communauté a par exemple initié une expérience de compostage collectif en 2012 dans les résidences de Château Gaillard et Brizeux.</p>
--	---

Propositions d'indicateur

Types de déchets / collecte sélective effective ou non / quantité estimée (cf ci-dessous)

Si la quantification de la diminution de production de déchets n'est pas aisée, on peut cependant noter des tendances. La baisse de la consommation de papier après 2009 semble être corrélée aux actions entreprises : mise en place des groupes-actions internes, sensibilisation au tri et systématisation du recto-verso dans les photocopieurs. 500 ramettes en moins c'est environ 1 400 euros d'économie par an.

Commande de papierA4 par la mairie (hors écoles, CCAS) en nombre de ramettes (500 feuilles)

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Papier A 4	1400	1575	1400	1218	750	955	900	900

Nature des déchets produits	Collecte organisée	Quantité estimée par an (sur la base d'évaluation menées en 2009-2010)	Mode de traitement
Papier / Journaux	oui	7 tonnes par an	Association caritative, Pontivy communauté (colonnes de tri) et entreprise spécialisée dans la destruction confidentielle
Cartouches imprimantes, toners	oui	50 toners et 130 cartouches / an	Reprises : accord Pontivy – Pontivy communauté – Emmaüs
Cartons	oui	1 m3 par semaine hors restauration collective	Collecte sélective cartons Pontivy communauté
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	oui	3m3 par an	Déchèterie et enlèvement par prestataire spécialisé au CTM
Piles	oui	Un seau de 10 L tous les 6 mois	Déchèterie ou retour fournisseur suivant les sites
Lampes	oui	2m3 par an	CTM repris par le fournisseur
Emballages	non		Collecte sélective de Pontivy communauté
Verre	oui		Collecte sélective Pontivy communauté
Déchets de cuisine / Reste de repas	non	72Kg/jour (estimé à partir d'un ratio Ademe)	Collecte OM Pontivy communauté, sauf pour les fermentescibles à l'école de Stival (compostage sur place)
Textiles	Partiellement		La police remet les textiles abandonnés à Emmaüs.
Déchets Dangereux	Oui pour le CTM, en cours d'extension pour les produits d'entretien (ménage)	4 bacs au CTM : - bac amiante (tole fibro...) = environ 1 m3 / an - bac pour les batterie des véhicules = idem, 1 m3 / an - conteneur pour les D3E = 2 à 3 m3 / an - palette pour les bidons sans étiquette, ancien produits... = environ 1 m3 / an (les bidons et emballages des produits phytos encore utilisés aux serres actuellement sont repris par les fournisseurs)	Collectes spécifiques du CTM
Gravats / Déchets des cimetières	oui	32 m3/an	Enfouissement technique par prestataire pour ce qui n'est pas réutilisable
Tout venant	oui	64 m3/an (service bâtiments) et 198 tonnes/an de DIB pour la voirie	Enfouissement technique par prestataire
Déchets verts	oui	3000 m3 par an	Compostage et paillage
Ordures ménagères	oui	8 tonnes par an pour les corbeilles de propreté de la ville	Collecte Pontivy communauté
Autres : faïence (palais des congrès)	oui		Déchèterie
Livres	oui	2 m3 par an	Association d'insertion et de solidarité internationale
CD et boîtes de CD	non	100 CD et boîtes par an	Entreprise de réutilisation (pour des meubles)
Stylos et feutres en plastique	non		Association locale en partenariat avec opération Bic-Terracycle
Tous les déchets gérés par le CTM font l'objet de collecte sélectives spécialisées (mais pas forcément de recyclage) : Bois (classe B) démolition, Carton Fer, Tout venant, Déchets balayeuse, Gravats, Amiante, Absorbants, Emballages souillés, Aérosols, Liquide de refroidissement, Huiles usagées, Huile de friture, Batteries Pneumatique, Vitrage, Produits dangereux, Papiers Emballages plastiques, Déchets verts Piles usagées, Néons Animaux morts Cartons, Produits phyto Verre(bouteilles), Dégraissant, pièces mécaniques, Ecrans télé-ordi, Matériel informatique			

La ville responsable	
Action 13	Promouvoir les pratiques citoyennes
Commission référente	Action culturelle et vie associative ; action scolaire et jeunesse ; sports et loisirs ; action sociale et solidarité
Service	DST ; DEA ; DGA

13a. Réaliser un guide des bonnes pratiques à l'intention des utilisateurs des équipements communaux

2013	Non réalisé. Un projet est à l'étude sur la base d'affichage et de bâtiments ciblés (bâtiments bénéficiant de rénovations), une première application a été réalisée dans les bâtiments de la base de canoë.
------	---

13b. Réaliser un guide des bonnes pratiques à l'intention des organisateurs de manifestations sportives et culturelles

2013	Non réalisé.
------	--------------

13c. Réaliser un guide des bonnes pratiques à l'attention des lotisseurs et des promoteurs

A la révision du PLU	
----------------------	--

13d. Réaliser un guide des bonnes pratiques à l'usage des jardiniers amateurs

2013	Non réalisé.
------	--------------

La ville qui relie	
Action 14	Replacer le château au cœur de la ville et de ses animations
Commission référente	Patrimoine et tourisme / Action culturelle et vie associative
Service	DEA

14a. Intégrer le motif de la présente action à l'étude de faisabilité d'un musée d'art et d'histoire au château

2012	<p>Deux études conjointes ont été menées au dernier trimestre septembre 2012 dans le cadre de projets tuteurés et d'une convention avec l'IUP métiers du patrimoine de Quimper.</p> <p>Les restitutions ont été présentées prévues fin mars 2013.</p> <p>1 / Etude pour la valorisation des abords du château de Pontivy et de sa perception dans le paysage urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur la lisibilité des accès au château depuis la ville, cheminements et fréquentation aux abords du château. • Propositions de valorisation extérieure du monument : supports de signalétique traditionnels et/ou utilisation de nouvelles technologies (QRcodes) afin de rendre compréhensible le monument. • Réflexion sur l'accessibilité des publics fragilisés et l'aménagement paysager extérieur du monument et sur une utilisation des fossés et du boulevard en lien avec le château et son animation. <p>2 / Etude pour un projet de valorisation du château des Rohan à Pontivy.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition de parcours de visite autonome du monument : architecture, histoire et archéologie. • Projet d'aménagement intérieur du château et de mise en valeur du monument lui-même dans le cadre d'une présentation permanente prenant en compte la question de l'accessibilité des publics fragilisés. • Réflexion sur les collections en rapport avec le château et les Rohan.
------	--

Proposition d'indicateurs

Réalisation d'une étude
Aménagements et projets concrétisés

La ville qui relie	
Action 15	Créer une rencontre des cultures française, bretonne et étrangères
Commission référente	Action culturelle et vie associative
Service	DEA

15a. Établir avec les Pontivyens de toutes cultures et leurs associations un projet de rencontre festive annuelle	
2013	Non réalisé. Actuellement c'est l'action de la maison de la solidarité et des associations et de l'épicerie solidaire qui correspond le mieux à cet objectif, à travers les ateliers (notamment cuisine d'ici et d'ailleurs) et la fête annuelle de la cité Plessis.

La ville qui relie	
Action 16	Réaménager la cité Plessis, ses espaces communs et ses circulations
Commission référente	Action culturelle et vie associative ; action scolaire et jeunesse ; action sociale et solidarité
Service	DEA

16a. Établir un projet d'aménagement de la cité en concertation avec les associations et les usagers	
2013	A la suite de différentes réunions avec les usagers un point info service a été installé et un projet de fresque décorative et participative est finalisé et prévu pour être réalisé en mars 2014.

16b. Établir un plan pluriannuel d'aménagement de la cité	
2014	

La ville qui relie	
Action 17	Créer de nouveaux jardins familiaux
Commission référente	Environnement / Action sociale et solidarité
Service	DST

17a. identifier un nouveau site	
2012	Un travail en commun avec la commission <i>Action sociale et solidarité</i> est en cours pour étudier la faisabilité de jardins partagés en pied d'immeuble. Un site potentiel a été identifié en 2013 (quartier du vélodrome).

17b. Organiser la concertation	
2013	Une démarche de concertation en partenariat avec Bretagne Sud Habitat (propriétaire), sera menée en 2014 pour voir si le projet convient aux riverains et futurs usagers.

Proposition d'indicateurs	
Nombre de jardins familiaux : 1 site en 2013 et 1 second en projet Surfaces : 2 900 m ² Nombre de familles concernées : 25 (nombre de parcelles)	

La ville qui relie	
Action 18	Rendre les équipements et l'espace public accessibles à tous
Commission référente	Ville et déplacements
Service	DST

18a. Mettre en oeuvre un plan de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

Avant le 1er janvier 2015	<p>Plusieurs rénovations menées ces deux dernières années ont intégré la mise en accessibilité : ancienne école de musique, immeuble Jouanno, douches municipales et salle omnisports de Kerjalotte. En 2013 l'Ecole Albert Camus, Marcel Collet, Paul Langevin et René-Guy Cadou ont fait l'objet d'aménagement légers (bandes podotactiles et de contraste), le palais des congrès a bénéficié de deux nouvelles boucles magnétiques pour mal-entendants (salles Le Normand et Pourlet) en plus du théâtre.</p> <p>Un état des lieux détaillé et exhaustif a été réalisé et présenté au conseil municipal du 4 décembre 2013. Il permettra d'orienter le programme des réalisations. Les coûts de travaux nécessaires sont évalués à 301 150 € dont 106 000 € pour les ascenseurs et élévateurs et 40 000 € pour d'autres travaux de forte ampleur.</p>
---------------------------	---

18b. Mettre en oeuvre un schéma directeur d'accessibilité (SDA) des transports

Avant le 1er janvier 2015	<p>La compétence "transport public de personnes" a été transférée à Pontivy communauté en avril 2012. Tous les véhicules Pondibus sont aux normes d'accessibilité.</p> <p>En ce qui concerne la mise aux normes des arrêts de bus, sur les 55 arrêts, le SDA en a identifié 1 comme accessible, 3 comme praticables et 45 comme non accessibles au regard de la nouvelle norme. Un marché a été lancé par Pontivy communauté au cours de l'année 2013 pour la mise aux normes progressive des arrêts, conformément au SDA.</p> <p>Cela concernera dans un premier temps 14 arrêts (choisis sur la base du SDA et de la fréquentation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1ère phase : arrêts Conservatoire (ligne 2) ; Le Douric (ligne 5) ; Château des Rohan (ligne 5) ; Green Park (ligne 1) ; Stiffel (ligne 1) ; Signan x 2 (ligne 3). • 2ème phase : arrêts La Plaine ; Pôle universitaire (ligne 2) ; Gros Chêne (ligne 2) ; Les Tulipes (ligne 2) ; Albert de Mun (ligne 3) ; Pontivy Sud (ligne 3) ; Kennedy (ligne 3).
---------------------------	--

18c. Mettre en oeuvre un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (Pave)

Dès 2012 (réalisation pluriannuelles)	Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) et le schéma directeur d'accessibilité des transports en commun (SDA) ont été adoptés le 7 décembre 2011.
---------------------------------------	---

Le PAVE définit 5 trajets prioritaires à améliorer, concernant l'accessibilité aux commerces de proximité, aux établissements de santé, aux services administratifs, aux établissements scolaires et aux équipements culturels. Ces 5 trajets représentent plus de 8,4 kms de voirie et 80 traversées, pour un coût global de 414 133 euros TTC.

Travaux réalisés et années de réalisation :

- Trajet 1/ Accessibilité aux commerces de proximité : rue du tribunal (2012), rue Lorois (la rue Nationale a bénéficié d'aménagements antérieurs à 2012).
- Trajet 2/ Etablissements de santé : rue du tribunal (2012), rue Nationale (avant 2012), rue de Lunéville (2013).
- Trajet 3/ Services administratifs : rue F. Mitterrand et quai Niemen (2011), rue du tribunal (2012)
- Trajet 4/ Etablissements scolaires : rue Laménais, av. Napoléon Ier, chemin des écoliers et quai Niemen (postérieurs à 2012), rue Le Goff (2012)
- Trajet 5/ Etablissements culturels : rues Général De Gaulle, Nationale, place Anne de Bretagne (2012).

D'autres aménagements en 2013 ont concerné : la rue des Déportés, la rue de la République, l'avenue de la Libération.

Propositions d'indicateurs

Nombre d'établissements recevant du public bénéficiant d'une bonne accessibilité / nombre total
% des arrêts de bus aux normes d'accessibilité

Nombre de traversées mises aux normes / nombre total de traversées identifiées dans le PAVE

Linéaire de voirie mis aux normes sur les trajets prioritaires / linéaire total. Point d'étape en décembre 2013 :

N° de trajet PAVE	Mètres de voirie aménagés	% aménagés
1/ Commerces de proximité	392	100,00%
2/ Etablissements de santé	1396	86,20%
3 / Services administratifs	1443	75,50%
4/ Etablissements scolaires	2184	89,50%
5/ Etablissements culturels	1846	82,33%

La ville qui relie	
Action 19	Maîtriser la circulation et le stationnement automobiles
Commission référente	Ville et déplacements
Service	DST / DGA

19a. Etablir une hiérarchie des voies de circulation en fonction des usages dans le plan de déplacements urbains de Pontivy (PDUP)

A partir de 2012 et de l'adoption du PDUP, en fonction des aménagements urbains et de la signalétique	<p>Le PDUP a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal, le 3 octobre 2012. Trois enjeux prioritaires et un enjeu transversal ont été définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité et la cohabitation des tous les modes de déplacements • Redonner une vraie place aux modes de déplacements doux • Développer une offre de transport en commun plus attractive et adaptée aux besoins • Poursuivre la démarche vers une mobilité durable <p>Le PDUP a défini une hiérarchie des voix en fonction du trafic constaté.</p>
---	---

19b. Etablir un nouveau circuit poids-lourds de contournement de l'agglomération

Pour la mise en service de la déviation de Stival, intégré dans le PDUP	
---	--

19c. Etablir un nouveau plan de circulation et de stationnement en centre-ville

Pour la mise en service de la déviation de Stival	
---	--

Proposition d'indicateurs

Indicateurs proposés dans la fiche 17 du PDUP, notamment :

Evolution du trafic poids-lourds sur les voies concernées (comptages)
 Nombre de panneaux destinés à orienter les poids-lourds
 Linéaire d'aménagements en faveur d'un partage équilibré de la voirie (Zone 30 par exemple) réalisé par an
 Taux d'occupation et de rotation sur les stationnements
 Evolution du linéaire des aménagements cyclables
 Nombre de places des stationnement vélo/habitants
 Taux d'occupation des parcs vélos
 Evolution de l'accidentologie piétonne (données Gendarmerie et SDIS)
 Fréquentation des transports en commun

La ville qui relie	
Action 20	Action 20. Développer la place et l'usage de la marche
Commission référente	Ville et déplacements / Action scolaire et jeunesse
Service	DGA, DEA

20a. Établir un schéma des itinéraires piétons dans le plan de déplacements urbains de Pontivy (PDUP)

à l'adoption du PDUP	<p>Le PDUP a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal, le 3 octobre 2012. Trois enjeux prioritaires et un enjeu transversal ont été définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité et la cohabitation des tous les modes de déplacements • Redonner une vraie place aux modes de déplacements doux • Développer une offre de transport en commun plus attractive et adaptée aux besoins • Poursuivre la démarche vers une mobilité durable <p>Etablir un schéma des itinéraires piétons nécessiterai une étude complémentaire (réalisable en interne) pour faire en lien avec les partenaires de la ville (Pontivy communauté pour la randonnée) et pour cibler les opérations à réaliser sur les itinéraires choisis.</p>
----------------------	---

20b. Établir un programme pluriannuel d'aménagement et de sécurisation des itinéraires

à partir de 2012	Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) adopté le 7 décembre 2011 contribue à cette action. Un schéma plus large reste à élaborer et concrétiser.
------------------	---

20c. Organiser une concertation pour la création de pédibus sur le trajet domicile-école

2012-2013	Cette action n'a pas été initiée.
-----------	-----------------------------------

20d. Établir un plan de promotion de la marche

2014	
------	--

Propositions d'indicateurs

Indicateurs proposés dans la fiche 17 du PDUP, notamment :

Evolution de l'accidentologie piétonne (données Gendarmerie et SDIS)
 Part des déplacements à pied
 Linéaires de cheminements piétons aménagés

La ville qui relie	
Action 21	Développer la place et l'usage du vélo
Commission référente	Ville et déplacements
Service	DST, DGA

21a. Établir un schéma des itinéraires cyclables dans le plan de déplacements urbains de Pontivy (PDUP)
21b. Établir un programme pluriannuel d'aménagement et de sécurisation des itinéraires cyclables
21c. Établir un programme pluriannuel d'aménagements pour le stationnement des cycles

2013	Le schéma des aménagements précis et leur programmation nécessite une étude complémentaire prévue en 2014.
------	--

21d. Établir un plan de promotion du vélo

2014	
------	--

Indicateurs

Indicateurs proposés dans la fiche 17 du PDUP, notamment :

Evolution du linéaire des aménagements cyclables (1107 mètres de pistes cyclables ont été créés en 2013)

Nombre de places des stationnement vélo/habitants

Taux d'occupation des parcs vélos

BANDES CYCLABLES

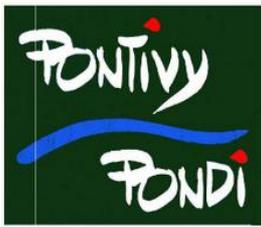
Lieu	Longueur (m)	Année de création
Caire, Rue du	228	2000
de Mun, Rue Albert	772	2000
de Mun, Rue Albert	219	2000
de Mun, Rue Albert	202	2000
de Mun, Rue Albert	773	2000
Le Brix, Rue Joseph	543	2006
Le Brix, Rue Joseph	538	2006
Jaffré, Rue Emmanuel	158	2006
Parmentier, Avenue Antoine	468	2010
Souvenir, Place du	19	2010
Moulin, Rue Jean	39	2010
Rue de Gascogne	256	2012
TOTAL	4215	

PISTES CYCLABLES

Lieu	Longueur (m)	Année de création
Moulin, Rue Jean	290	2010
Récollets, Quai des	335	2013
Libération, Avenue de la	344	2013
Libération, Avenue de la	428	2013
TOTAL	1397	

ZONES 30

Lieu	Longueur (m)	Année de création
2ème Régiment de Chasseurs à Cheval, Rue du	359	2006
Napoléon 1er, Avenue	307	2010
Friedland, Rue de	130	2010
Cainin, Rue de	166	2010
La Mennais, Rue Jean-Marie de	255	2010
Butte, Rue de la	113	2011
Le Goffic, Rue Charles	115	2011
Robic, Rue Médecin Général	112	2011
Libération, Avenue de la	345	2013
TOTAL	1900	



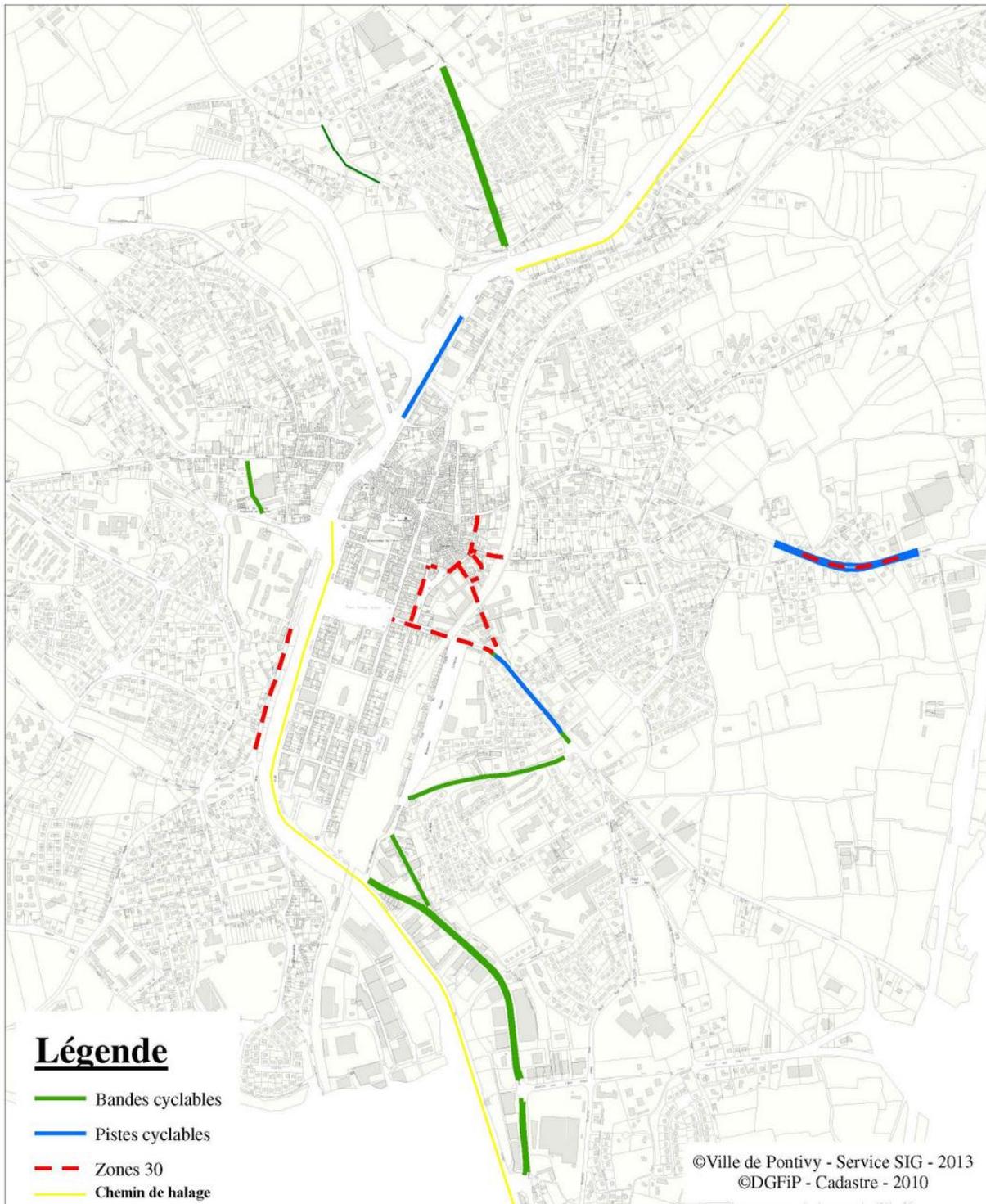
Voies cyclables et zones 30

État novembre 2013



1:15 000

0 100 200
Mètres



Légende

-  Bandes cyclables
-  Pistes cyclables
-  Zones 30
-  Chemin de halage

©Ville de Pontivy - Service SIG - 2013
©DGFIP - Cadastre - 2010

La ville relie	
Action 22	Développer l'usage des transports en commun et du covoiturage
Commission référente	Ville et déplacements
Service	DGA

22a. Établir un projet de rénovation et d'aménagement de la gare

2014

22b. Établir un plan de promotion du covoiturage

2013

Un lien est mis en place sur le site internet de la ville redirigeant vers l'application développée par le conseil général <http://www.covoiturage.morbihan.fr/>. Une communication dans le Pontivyen est envisagée en 2014.

La ville qui relie	
Action 23	Réaliser un calendrier partagé des animations
Commission référente	Action culturelle et vie associative
Service	DEA, Communication

23a. Définir l'échelle de l'action après consultation de Pontivy Communauté

2012	Un outil propre au site internet de la ville a été mis en place, il s'accompagne d'un protocole d'échange d'informations entre la ville et Pontivy communauté, dans l'attente d'un éventuel développement d'outils à l'échelle intercommunale.
------	--

23b. Organiser une concertation avec les organisateurs d'animations

2013	Une réunion autour de la relation avec les médias a été organisée et a regroupé vingt associations, le 1er décembre 2012.
------	---

23c. Réaliser le calendrier partagé des animations

2013	L'outil de calendrier a été intégré à la nouvelle mouture du site internet de la ville, mis en ligne en septembre 2013. Le calendrier comprend actuellement 8 rubriques (animations mais aussi événements et informations à noter) qui peuvent évoluer selon les besoins : <i>concerts ; conseil municipal des enfants ; danse ; événements ; expositions ; projections ; théâtre ; travaux et circulation.</i>
------	---

La ville qui relie	
Action 24	Réaliser un guide et un site internet des associations
Commission référente	Démocratie locale et information / Action culturelle et vie associative
Service	DEA, Communication

24a. Organiser une concertation avec les associations

2012	<p>Le fichier des associations a été mis à jour à l'occasion du forum des associations (septembre 2012).</p> <p>Une réunion autour de la relation avec les médias a été organisée et a regroupé vingt associations, le 1er décembre 2012.</p> <p>Un prestataire informatique a été missionné en septembre 2012 pour créer un outil qui facilitera la gestion des fichiers associatifs et permettra son exploitation dans une interface internet grand public.</p>
------	---

24b. Réaliser le site internet des associations de Pontivy

2013	L'application intranet est finalisée. La partie publique devrait être mise en ligne au premier trimestre 2014.
------	--

24b. Réaliser le guide des associations de Pontivy

2013	Compte tenu du calendrier électoral et des réglementations en termes de publications municipales, il a été convenu de reporter la publication d'un guide papier, après les élections municipales de 2014.
------	---

Proposition d'indicateurs

Nombre d'associations référencées dans le guide
 Fréquentation du site internet
 Réalisation et diffusion du guide et enquête de satisfaction

La ville qui relie	
Action 25	Développer et diversifier l'information municipale
Commission référente	Personnel, Démocratie locale et information
Service	DRH, DGS

25a. Recruter un journaliste municipal

2012	<p>Un chargé de communication a été recruté le 6 août 2012.</p> <p>Ses principales missions sont :</p> <p><u>Communication courante</u> : traitement des dossiers d'information élaborés par les services, diffusion de communiqués, relations avec la presse...</p> <p><u>Site Internet</u> : refonte et gestion.</p> <p><u>Périodiques</u> : refonte et réalisations des contenus.</p> <p><u>Guides</u> : réalisation d'un guide des services publics et d'un guide des associations.</p>
------	---

25b. Refondre le site internet de la ville

2012	<p>Le site dans sa nouvelle version est mis en ligne depuis septembre 2013. Il intègre de nouveaux outils et rubriques, notamment un calendrier dynamique des manifestations et événements, en plus des liens directs vers les sites de "l'espace famille", de la médiathèque et des archives. On peut entre autres consulter les documents publics de la ville et l'actualité des différents services.</p>
------	---

25c. Refondre *Le Pontivyen* et *Le Pontivyen Loisirs*

2012	<p>La refonte du Pontivyen est achevée. Le premier numéro est sorti en décembre 2012. Les grands principes qui l'animent sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réunion en un seul numéro de l'ancien Pontivyen et de l'ancien Pontivyen Loisirs. 2. Maquette repensée pour plus de clarté et de visibilité. 3. Périodicité plus régulière (trimestriel).
------	--

25d. Réaliser un guide annuel des services publics

2013	<p>Le guide est en cours de réalisation. Il est mené conjointement à l'action 24 de l'Agenda 21 "Réaliser un guide et un site internet des associations".</p>
------	---

25e. Former les rédacteurs des blogs municipaux

2013	<p>Les premières formations ont été effectuées et se poursuivent en fonction des besoins identifiés.</p>
------	--

Proposition d'indicateurs

<p>Périodicité du Pontivyen en 2013 : 4 numéros</p> <p>Fréquentation du site internet</p>

La ville qui relie	
Action 26	Promouvoir l'affichage libre, civique et citoyen
Commission référente	Démocratie locale et information ; Action culturelle et vie associative
Service	DEA, Communication, DGS

26a. Établir un plan de mise en accessibilité du réseau

2013	En inventaire et diagnostic de l'affichage libre et des planimètres et réseau d'information service (RIS) a été réalisé fin 2013 accompagné de propositions d'évolutions possibles.
------	---

26b. Établir un plan d'extension du réseau dans les quartiers

2013	Des propositions issues du diagnostic sont en cours d'instruction et devraient pouvoir faire l'objet d'applications au deuxième semestre 2014. Ceci permettra de faire coïncider ces modifications avec le renouvellement du contrat concernant l'affichage et le mobilier urbain.
------	--

26c. Apposer des interdictions d'afficher sur les abribus, les transformateurs etc.

2014	
------	--

26d. Réaliser une campagne d'information des associations

2014	
------	--

26e. Réprimer l'affichage sauvage

2014	
------	--

Indicateurs

Nombre de panneaux d'affichage libre mis à disposition sur la commune : 24
 Nombre de planimètres : 29

La ville qui relie	
Action 27	Obtenir le niveau 3 de certification de la charte <i>Ya d'ar brezhoneg</i>
Commission référente	Action culturelle et vie associative
Service	DEA

27a. Etablir le programme des actions à mettre en oeuvre	
2012	Sur les quarante actions proposées par l'office de la langue bretonne, la ville en réalisait déjà vingt et une en 2012. Un programme a été établi pour atteindre le niveau suivant, le n°3.

27b. Réaliser le programme d'actions	
2013	<p>Pour obtenir le niveau 3 de la charte, les nouvelles actions programmées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de la mairie bilingue (réalisé en 2013) • Papier à en-tête bilingue (réalisé en 2013, utilisation des anciens stocks) • Editorial bilingue dans le magazine municipal (réalisé en 2013) • Marquage bilingue sur les véhicules de la mairie et le matériel communal (réalisé pour les nouveaux véhicules) • Réalisation d'une enquête sur la connaissance du breton par le personnel communal (non réalisé ; une session de formation-initiation a été réalisée en 2013) • Constitution d'un fonds d'ouvrages en breton dans la médiathèque municipale régulièrement renouvelé par de nouvelles publications (en projet dans le cadre du nouvel espace Kenere)

Indicateurs		
Niveau de la charte atteint : 3 à valider auprès de l'office de la langue bretonne.		
Liste des actions engagées dans la charte <i>Ya d'ar brezhoneg</i> :		
	Engagé	Remarque
1) Mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune	Oui	A consolider sur toutes les entrées et sorties
2) Cartons d'invitation bilingues pour les manifestations culturelles organisées par la mairie	Oui	
3) Message bilingue sur le répondeur de la mairie	Oui	
4) Mise en place de plaques de rue bilingues sur l'ensemble des voies	Oui	
5) Logo de la mairie bilingue Cette action est prioritaire pour engager d'autres actions	Oui	
6) Promotion par la mairie de la charte des secteurs professionnels et associatifs auprès des entreprises, commerces et associations de la commune	Non	
7) Formulaires bilingues pour les actes les plus courants (mariage, naissance, décès etc.)	Non	
8) Inscrire l'action dans la durée avec l'aide de l'office de la langue bretonne qui en assure le suivi	Oui	

9) Signalétique bilingue à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie	Oui	
10) Signalétique bilingue sur les autres bâtiments municipaux Le suivi est à effectuer et à rappeler	Oui	A consolider car ce n'est pas systématique
11) Mise en place de panneaux de signalisation routière bilingue	Oui	Convention avec le département et renouvellement des panneaux à revoir
12) Réalisation d'une enquête auprès des parents d'élèves de la commune afin de mesurer la demande sociale en matière d'enseignement bilingue	Non	
13) Aide financière et/ou technique à l'installation ou au développement d'une filière bilingue dans la commune (exemple Ecole Langevin)	Oui	
14) Site Internet municipal bilingue Pas de trace alors que des textes avaient été publiés	Non	
15) Cartes de visite bilingues pour les élus en faisant la demande	Non	
16) Papier à en-tête bilingue à réaliser une fois le logo établi	Oui	Utilisation des stocks avant diffusion des nouveaux papiers
17) Editorial bilingue dans le magazine municipal	Oui	
18) Cartons d'invitation bilingues pour les manifestations organisées par le maire (en dehors du seul champs culturel)	Oui	
19) Mise en valeur bilingue du patrimoine de la commune	Oui	
20) Participer à la campagne annuelle de promotion des cours de breton pour adultes	Oui	
21) Marquage bilingue sur les véhicules de la mairie et/ou le matériel communal	Oui	Progressif, effectif sur les nouveaux véhicules
22) Information donnée au public quant à la possibilité d'avoir une cérémonie de mariage bilingue	Non	
23) Réalisation d'une étude toponymique de la commune	Oui	Voir avec Pontivy communauté pour son application sur le terrain
24) Réalisation d'une enquête sur la connaissance du breton par le personnel municipal	Non	
25) Financement d'actions de formation professionnelle permettant au personnel municipal volontaire d'apprendre le breton ou de se perfectionner en breton	Oui	Mise en place d'une session de cours d'initiation en 2013
26) Possibilité clairement signalée dans les services municipaux d'assurer un accueil en breton pour le public	Non	
27) Aide financière aux établissements commerciaux optant pour un réel bilinguisme Pas envisageable dans l'immédiat	Non	
28) Opter pour un bilinguisme systématique pour toute nouvelle signalétique	Oui	A affirmer et revoir au cas par cas

29) Constitution d'un fonds d'ouvrages en breton dans la bibliothèque municipale , régulièrement renouvelé par de nouvelles publications	Oui	En projet dans le cadre du nouvel équipement espace Kenere.
30) Mise en place de plaques de rue bilingues lors de renouvellements ou de création de voies	Oui	
31) Aide financière ou technique à l'initiation à la langue bretonne dans les écoles de la commune	Oui	
32) Aide financière ou technique à la création d'une crèche en langue bretonne dans la commune ou au niveau intercommunal	Non	
33) Aide financière ou technique à la création d'un centre de loisirs en langue bretonne	Non	
34) Prise en compte des compétences linguistiques lors des recrutements	Oui	En fonction du poste (classe bilingue, école Paul Langevin)
35) Introduction bilingue des discours officiels	Non	
36) Conventionnement avec des communes voisines pour l'accueil d'enfants dans les classes bilingues	Non	
37) Programmation annuelle de spectacles en breton dans le centre culturel communal	Oui	
38) Panneaux électroniques bilingues Oui pour les manifestations de la ville	Oui	
39) Inclure dans l'enquête de recensement la comptabilisation de bretonnant afin d'évaluer à long terme la politique linguistique de la commune	Non	
40) Inclure et afficher clairement le bilinguisme dans le cahier des charges des nouveaux projets de la commune	Non	

La ville qui relie	
Action 28	Encourager la recherche sur l'histoire de Pontivy
Commission référente	Patrimoine et tourisme
Service	DGA

28a. Faire l'inventaire des recherches déjà réalisées sur Pontivy
28b. Instituer une bourse de recherche en concertation avec les universités bretonnes
28c. Créer un centre de ressources sur les recherches pontivyennes au sein des archives municipales

2013	<p>Les archives municipales ont déménagé en août 2013 pour prendre place dans les locaux de la médiathèque-archives espace Kenere.</p> <p>Le projet de service Archives, a été présenté au conseil municipal le 21 mars 2013. Il inclue les objectifs de l'Agenda 21, notamment en projetant de favoriser la mise à disposition du fonds des archives pour les chercheurs et de communiquer auprès des universités pour que des travaux de recherche soient effectués sur l'histoire de la ville et sa région et/ou à partir de ses fonds.</p> <p>Les actions seront réalisées au cours de l'année 2014.</p>
------	--

Indicateurs

Caractérisation des documents identifiés et intégrés au centre de ressources sur les recherches pontivyennes
 Bourse créée et utilisation de cette bourse

La ville qui relie	
Action 29	Créer des rendez-vous réguliers du patrimoine
Commission référente	Patrimoine et tourisme Action culturelle et vie associative
Service	DGA, DEA

29a. Définir l'identité, la fréquence et les caractéristiques des rendez-vous du patrimoine	
29b. Établir un programme de rendez-vous dans le cadre de la programmation culturelle de la ville	
2012	<p>Ces actions sont intégrées dans les nouveaux projets de services des archives municipales et de la médiathèque. Elles restent à développer avec le service animation du patrimoine de la ville.</p> <p>Les services des archives et la médiathèque ont déménagé en 2013 et l'équipe est en train d'être complétée. Des pistes sont déjà évoquées : ateliers thématiques, conférences, expositions, ateliers d'initiation (généalogie, paléographie...).</p>

Indicateurs
Nombre de rendez-vous, caractéristiques, fréquentation

Observations
<p>En 2013, différents rendez-vous récurrents ont été proposés par le service animation du patrimoine : les journées du patrimoine de pays et des moulins le 15 et 16 juin avec jeu de piste et concours photo ; les visites guidées au château et l'exposition estivale "Velours et Dentelles" avec mise en place de "visites-flash"; les journées européennes du patrimoine les 14 et 15 septembre, animations au château, théâtre des halles, bains-douches, églises et chapelles, hôtel de ville, visites guidées de la ville ; et la balade patrimoines cachés, nature et légendes le 13 octobre.</p> <p>Tous les ans, le service patrimoine cherche également à élargir la palette des outils de médiation mis à disposition de la population locale et des habitants en leur permettant de découvrir ou de mieux comprendre le patrimoine par eux-mêmes (ex. en 2013 : création de 2 nouveaux panneaux d'interprétation à la chapelle de la Houssaye et pour la sépulture circulaire de l'âge de fer, du square Lenglier).</p>

La ville qui relie	
Action 30	Faire une analyse des besoins sociaux
Commission référente	Action sociale et solidarité
Service	CCAS

30a. Réaliser le diagnostic

à partir de 2012	Le prestataire de réalisation du diagnostic a été retenu en juillet 2012. Les conventions avec les partenaires (Conseil général, CARSAT, Mission locale, CAF) ont été signées de septembre à novembre 2012. Le recueil des statistiques a été finalisé début 2013.
------------------	--

30b. Analyser les résultats

2013	L'ABS est achevée. Les deux thématiques ressorties sont <i>les jeunes et la précarité en centre ville</i> , un travail de proposition d'actions a été réalisé au deuxième semestre 2013 avec les partenaires sociaux.
------	---

30c. Etablir un programme d'actions

2014	
------	--

Propositions d'indicateur

<p>Diagnostic statistique achevé (Oui)</p> <p>Repérage et choix des domaines sociaux à approfondir (Oui : jeunes et précarité en centre ville)</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail multipartenarial sur les thèmes retenus (Oui)</p> <p>L'analyse des besoins sociaux contribuera à définir de nouveaux indicateurs</p>

La ville qui relie	
Action 31	Créer des ateliers participatifs et solidaires
Commission référente	Action sociale et solidarité
Service	CCAS

31a. Recenser les compétences, les savoir-faire et les besoins

2012	<p>De premiers ateliers ponctuels (code de la route, esthétique, fête des mères, composition et décoration de table, pliage de serviettes pour le repas des anciens, couture, peinture sur ardoise...) ont été menés en 2012. Il s'agit de 19 ateliers différents qui ont concerné 76 personnes.</p> <p>Une enquête de satisfaction a été menée en 2013 pour étudier les avis des participants et davantage correspondre à leurs attentes et à leurs savoir-faire.</p>
------	--

31b. Etablir le calendrier des ateliers

2013	<p>Des activités régulières sont désormais mises en place le mercredi et le vendredi en se basant sur les compétences des adhérents.</p> <p>Pour exemple, quelques thématiques d'atelier qui ont eu lieu en 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de CV (activité régulière) • Cuisine d'ici et d'ailleurs (atelier régulier le vendredi) • Jeu en famille (atelier régulier le mercredi) • Ramassage de pommes • Elaboration de jus de pommes (pommes issues du verger municipal de la ville, jardin de la Malpaudrie) • Création de tabourets pour une association de la cité Plessis • Création de jardinières à partir de bois de récupération • Cuisine des restes (en partenariat avec Pontivy communauté pour la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire) <p>Au delà de ces ateliers, on constate que les associations de la cité Plessis prennent davantage contact avec l'épicerie et ses adhérents et que de nouveaux échanges se créent.</p>
------	---

Proposition d'indicateurs

Nombre d'ateliers et fréquentation : 41 ateliers en 2013 (d'avril à décembre), 222 présences représentant 54 participants.

La ville qui progresse	
Action 32	Développer les clauses Agenda 21 dans les appels d'offre
Commission référente	Groupe de travail commande publique durable
Service	DGS

32a. Réaliser une base de données des marchés publics communaux	
2012	Une base de données a été finalisée début 2012, elle permet d'avoir une vision d'ensemble de la commande, de son objet et des échéances en cours. Les informations sont organisées dans un dossier informatique partagé. Les documents sont regroupés en trois catégories : marchés de fournitures, marchés de services, marchés de travaux. Chaque dossier a vocation à regrouper les informations sur les commandes passées et de la documentation annexe (juridique, développement durable...)

32b. Recenser les dispositions légales concernant les clauses sociales et environnementales	
2012	Dans le cadre de l'élaboration de la base de données, un état des lieux de l'intégration des critères environnementaux et sociaux dans la commande publique a été réalisé.

32c. Mettre en œuvre les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics	
à partir de 2012	La mise en œuvre a été effective dès le premier marché de fournitures et services de l'année 2012 qui portait sur l'acquisition de produits horticoles. Sur l'ensemble des marchés de l'année, on peut distinguer 4 cas : 1-marchés avec clauses sociales ou environnementales 2-marchés mentionnant a minima l'engagement de la ville dans un agenda 21, et interrogeant les prestataires sur leur propre démarche en matière sociale et environnementale 3-marchés dont l'objet même a une dominante ou une forte composante environnementale 4-marchés sans objet ni clauses d'exécution référencées agenda 21

Indicateurs
Nombre et types de marchés et commandes ayant bénéficié de mesures Agenda 21.

Observations
<p>Il faut noter que la clause est très majoritairement environnementale. L'insertion de clauses sociales est liée au montant des marchés, elle ne peut être réalisée que pour des marchés supérieurs à 50 000 € et dans des domaines qui ne sont pas trop techniques. Les marchés concernés sont donc peu nombreux.</p> <p>Néanmoins en collaboration avec l'UREI (Union Régionale des Entreprises d'Insertion) une clause sociale a été mise en œuvre dans le marché de travaux de l'avenue de la libération pour un volume global de 660 heures d'insertion, complétées par un contrat de qualification.</p> <p>L'usage de lots réservés pour des entreprises d'insertion par le travail permet cependant de donner une orientation sociale a certaines commandes de plus faible montant. Ce fut le cas en 2013 dans le lot 6 des produits d'hygiène et articles de nettoyage (fourniture de balais, crèmes lavantes,</p>

désodorisants, sacs, éponges).

En ce qui concerne les clauses environnementales, il faut également noter :

- -Que les marchés de maîtrise d'oeuvre en tiennent compte, préalablement aux marchés de travaux
- -Que les marchés de travaux comportent généralement des dispositions à portée environnementale (ex : intégration de circulations douces dans un projet de voirie, d'une norme de réglementation thermique dans un projet de bâtiment...)
- -Que certains marchés ont une composante environnementale importante (ex : travaux d'amélioration énergétique au palais des congrès, étude complémentaire sur la gestion des eaux pluviales...) qui sera décrite dans une autre action de l'agenda 21.

En 2012 on peut noter : travaux avenue de la libération, voirie, bains douches ;
fournitures : balayeuse, peinture routière, produits horticoles, vêtements de travail, papeterie
Pour le reste, la démarche a consisté à inscrire la plupart des marchés dans le cas 2, sachant par ailleurs que chaque année plusieurs marchés correspondent au cas 3.

Pour exemple en 2013 on peut noter : le marché d'achat d'un camion électrique, les marchés relatif à l'isolation et l'amélioration du chauffage et de la ventilation du palais des congrès, les équipements informatiques de la médiathèque (labels économie d'énergie).

La ville qui progresse	
Action 33	Développer les clauses Agenda 21 dans les projets de services et d'équipements
Commission référente	Action culturelle et vie associative / Patrimoine et tourisme
Service	DEA / DGA

33a. Établir un projet de service pour la médiathèque

2012	<p>Le projet d'établissement de la médiathèque a été présenté au conseil municipal du 5 décembre 2012. Il prend en compte l'Agenda 21 pour identifier les leviers dont disposera le service pour favoriser la concrétisation d'un développement durable et solidaire à l'échelle locale.</p> <p>9 objectifs orienteront l'activité de ce nouvel équipement. Ils permettront notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser les échanges culturels • mettre en avant le patrimoine local, • créer des animations et des outils facteurs de lien social (accès à la création, espace dédié à la formation initiale et à la formation continue) • proposer un accès à de nouvelles technologies (documents numériques) • diffuser l'actualité culturelle et associative de la ville
------	--

33b. Établir un projet de service pour les archives

2012	<p>Le projet de service Archives, a été présenté au conseil municipal le 21 mars 2013. Il prend en compte les actions inscrites dans l'Agenda 21, en projetant de favoriser la mise à disposition du fonds des archives pour les chercheurs et de communiquer auprès des universités afin que des travaux de recherche soient effectués sur l'histoire de la ville et sa région et/ou à partir de ses fonds (action 28).</p>
------	--

33c. Établir un projet d'équipement médiathèques-archives

2012	<p>Le projet d'équipement sera réalisé dans le cadre de l'installation dans les nouveaux locaux et au recrutement de l'équipe d'animation de la médiathèque. Il concernera plus précisément le fonctionnement interne de l'équipement.</p>
------	--

Proposition d'indicateurs

Réalisation des projets.

La ville qui progresse	
Action 34	Établir une méthodologie Agenda 21 pour la conduite des projets communaux
Commission référente	Groupe de travail transversal (travaux / environnement / ville et déplacement / comité de pilotage Agenda 21...)
Service	Direction des services techniques

34a. Établir une méthodologie de conduite de projet pour les constructions neuves 34b. Établir une méthodologie de conduite de projet pour les rénovations complètes 34c. Établir une méthodologie de conduite de projet pour les aménagements urbains	
2013	<p>Un document de référence a été établi sur la base de la grille de critères Ecofaur et des différentes expériences de la ville. Il est en cours de relecture et validation.</p> <p>Il concerne aussi bien les constructions neuves, les rénovations complètes que les aménagements urbains et est découpé en fonction des différentes phases d'un projet :</p> <p>Définition / Conception / Réalisation / Suivi évaluation.</p> <p>Il inclue des recommandations pour favoriser la communication et la dimension participative avec la population, pour l'élaboration des projets.</p>

Indicateurs
<p>Document cadre réalisé (en cours de validation en 2013)</p> <p>Projet ayant fait l'objet de l'utilisation de la méthodologie et d'une évaluation au regard des critères fixés.</p>

La ville qui progresse	
Action 35	Etablir une méthodologie d'évaluation de l'Agenda 21
Commission référente	Comité de pilotage Agenda 21
Service	Direction générale des services

35a. Organiser le suivi participatif de l'Agenda 21

2013	<p>En interne le suivi est orienté par le comité de pilotage et se concrétise par la mobilisation de groupes-actions, particulièrement pour 2013 celui intitulé "économies de flux et bâtiments pilotes" qui regroupe les élus en charge de ces dossiers, mais également le personnel du service bâtiment concerné. Les réunions de direction sont également un vecteur de suivi.</p> <p>En externe, la dimension participative s'est concrétisée par une soirée de présentation publique et débats autour du bilan 2012 du programme d'actions Agenda 21, à l'occasion de la semaine nationale du développement durable (10 avril 2013) et la mise en ligne du bilan sur le site internet de la ville après sa présentation en conseil municipal du 3 avril 2013.</p>
------	--

35b. Définir les indicateurs de mesure des actions de l'Agenda 21

2013	<p>Le 3 avril 2013, un bilan du programme d'action sur l'année 2012 a été remis au conseil municipal, il était accompagné de propositions d'indicateurs. Ces indicateurs sont progressivement pris en compte par les services pour être soit intégrés aux bilans Agenda 21 soit à des bilans spécifiques (ex: consommation d'énergie, d'eau et de carburant) faits en cours d'année, lors de la réception des informations des fournisseurs ou prestataires.</p>
------	--

35c. Définir les conditions de rapport au conseil municipal et à la population

2013	<p>Lors de l'élaboration de l'Agenda 21, 5 ateliers avec la population et 7 réunions du forum 21 (représentants associatifs, commerçants, parents d'élèves, enseignants...) ont été organisées (2010 et 2011).</p> <p>Pour le premier bilan du programme d'actions, un rapport du comité de pilotage a été remis au conseil municipal le 3 avril 2013, pendant la semaine nationale du développement durable. Une présentation publique du rapport a été organisée le 10 avril, accompagnée d'un débat avec l'assistance et d'une mise en ligne sur le site internet de la ville, dans le catalogue des documents publics.</p>
------	--

35d. Définir les conditions d'adaptation continue de l'Agenda 21

2013	<p>Il est convenu que le programme d'actions n'est pas figé et a vocation à évoluer en fonction de différents contextes. Par rapport aux objectifs initiaux des priorités sont ressorties des travaux des différents groupes-actions et du comité de pilotage : par exemple mettre l'accent sur les économies d'énergie et le suivi des consommations et factures (Action 1 et 2), avant d'investir le champ des énergies renouvelables (Action 4).</p> <p>Les conditions d'adaptation futures seront définies par la prochaine municipalité.</p>
------	---

Indicateurs

Le rapport bilan sur l'année 2012 remis au conseil municipal et mis en ligne sur le site de la ville.
Une présentation publique-débat autour du bilan 2012 a été organisée le 10 avril (30 personnes présentes).

4.La ville partenaire...

Action 36. Participer aux agendas 21 des collectivités morbihannaises et bretonnes

La ville a pris part au dispositif "*mon geste éco-citoyen*" et *collectivité engagée en matière de gestion des déchets* (conseil général). Elle participe à l'action du Conseil régional à travers son inscription dans le programme Voltalis (pacte électrique breton).

Action 37. Participer aux agendas 21 des acteurs locaux (OMS, école de Stival...)

La ville et ses services ont contribué aux actions et à la labellisation *Eco-école* de l'école de Stival, notamment en participant au comité de pilotage et en s'associant aux animations et aménagements autour de l'école pour favoriser et faire connaître la biodiversité et diminuer les déchets. La diffusion du kit pédagogique tri-master dans les écoles, proposée par Eco-emballages et l'association des maires de France, permet d'initier de nouveaux projets qui pourront s'inspirer de la démarche de l'école de Stival.

Action 38. Participer à la mise en œuvre du schéma régional multimodal

La contribution de la ville pourra notamment consister en la rénovation de la gare routière pour améliorer l'accueil des passagers.

Action 39. Participer au développement du transport en commun

La compétence transport en commun a été transférée à Pontivy communauté le 15 avril 2012. Ce transfert a permis l'extension du réseau à des sites extérieurs à la ville (ex : ligne 5 de Kerio et zone industrielle du Blavet) et la mise en place de transports à la demande des communes voisines vers Pontivy.

Action 40. Participer à la mise en œuvre de la stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique

Dans le cadre du programme Bretagne très haut débit se traduisant par le développement du réseau de fibre optique, la ville de Pontivy a été inscrite pour la première tranche de la déclinaison locale du programme. 8000 prises à très haut débit FTTH (de l'anglais *fiber to the home*) seront mises en place à Pontivy dans les 2 ans à venir.

Action 41. Participer aux Pacte électrique breton

Le Pacte repose sur trois axes : maîtrise des consommations d'électricité, développement des énergies renouvelables et sécurisation de l'approvisionnement électrique.
La ville de Pontivy a répondu favorablement à la demande de développement des boîtiers *Voltalis* dans ses équipements et a soutenu la communication pour la campagne d'installation chez les particuliers. Le boîtier génère des microcoupures pendant les périodes de forte demande en électricité. L'action de Voltalis fait l'objet d'une convention Etat-Région-RTE.
D'autre part la ville participe à l'élaboration du schéma de développement des énergies renouvelables actuellement piloté par le Pays de Pontivy.

Action 42. Participer au développement d'un tourisme durable et solidaire

Un bail emphytéotique a été établi au premier semestre 2012 pour mettre à disposition de Pontivy communauté, le bâtiment de la bascule, quai de Presbourg. L'office de tourisme souhaite en faire un pôle d'accueil, de déplacements doux et promouvoir différents circuits.

En 2013, l'aménagement par la ville d'une première tranche de piste cyclable quai des Récollets, entre le chemin de halage et l'office de tourisme est en cohérence avec ce projet.

Action 43. Participer à la mise en œuvre d'une nouvelle alliance agricole

A travers le contrat de restauration collective, la ville incite à l'approvisionnement en produits frais, labellisés ou provenant de l'agriculture biologique.

Action 44. Participer à améliorer le logement et à développer la mixité sociale

Pontivy communauté a en charge la politique du logement d'intérêt communautaire et les actions en faveur du logement des personnes défavorisées.

La ville de Pontivy met des locaux à disposition de l'Opah : l'opération d'amélioration de l'habitat a démarré en mai 2012 et durera 3 ans. Elle vise à améliorer les conditions de logement de 342 propriétaires occupants, notamment sur le plan de la précarité énergétique et sur celui de l'adaptation aux difficultés engendrées par l'âge ou par le handicap. Elle favorise aussi la réhabilitation d'une cinquantaine de logements locatifs privés à vocation sociale sur la communauté de communes.

En 2011 les permis pour 44 appartements et 6 maisons ont été déposés. Ils concernent différents quartiers de la ville : Talin, Kerostin, Tréleau et le long du Blavet avec la cité Clémenceau.

Les 6 maisons au Talin (Clos du manoir) ont été réalisées et inaugurées en décembre 2013. 12 logement de Lorient habitat sont désormais habités rue des sports et rue du 11 novembre.

Les clés de 22 logements dans le collectif Clémenceau (opération de déconstruction-reconstruction) ont été remises aux locataires en octobre. 10 autres logements sont destinés à la location-accession.

20 appartements HLM les foyers pour personnes désorientées, sont en cours de réalisation.

La ville a accueilli un stand de l'Opah sur la place Aristide Briand le vendredi 27 et samedi 28 septembre, pour informer les Pontivyens du dispositif d'aide à la rénovation énergétique.

Action 45. Participer à la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau

Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Blavet détermine les points à mettre en œuvre pour un retour au bon état écologique des eaux. Pour remplir ces engagements, la ville de Pontivy a actualisé l'inventaire de ses zones humides pour les mettre en conformité avec les prescription du SAGE (2010) puis les a transmis pour avis à la commission locale de l'eau.

	<p>Le conseil municipal a validé le projet de révision du Sage Blavet le 2 octobre 2013.</p> <p>La ville participe à l'atteinte des différents objectifs, par exemple à travers son action en faveur des économies d'eau, l'inventaire des espaces naturels, le schéma directeur de gestion des eaux pluviales établi en 2011, ou l'installation de repères de crues le long du Blavet (programme d'actions de prévention des inondations; installation en 2013).</p>
--	---

Action 46. Participer à la maîtrise de consommation du foncier	
--	--

	<p>La ville à travers sa représentation à Pontivy communauté, participe aux travaux d'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui doit définir les grandes lignes directrices de l'aménagement du territoire et notamment les objectifs en matière de consommation de foncier.</p>
--	---

Action 47. Participer à la réduction et au recyclage des déchets ménagers et assimilés	
--	--

	<p>La ville s'est notamment associée à Pontivy communauté sur les réalisations suivantes :</p> <p>Mars 2012 : expérimentations pour endiguer les dépôts sauvages sur trois résidences de Pontivy (velodrome, keropert, stiffel) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en service de locaux de stockage des D3E (déchets électriques et électroniques) en pied d'immeuble afin de centraliser ces déchets en vue d'une valorisation (création de nouveaux points de collectes complémentaires aux déchèteries). • Mise en service de bacs cartons fermés dans les résidences accessibles par le personnel de ménage (intégrés dans la collecte des cartons des artisans-commerçants de Pontivy). <p>Juin 2012 : extension de la collecte sélective des emballages ménagers recyclables via les bacs jaunes de Pontivy au quartier de Four à Chaux (30 bacs supplémentaires).</p> <p>Juin 2012 : expérimentation du compostage collectif en pied d'immeuble sur deux résidences de Pontivy (château gaillard, brizeux), pour intégrer l'ensemble des usagers à la démarche de réduction des déchets fermentescibles.</p> <p>En 2013 l'inscription de la ville dans un programme mené par l'association des maires de France et Eco-emballages, a permis la distribution d'un kit pédagogique dans toutes les écoles de la ville.</p>
--	--

Action 48. Participer à la mise en œuvre d'actions de coopération décentralisée	
---	--

	<p>Cette coopération se concrétise principalement à travers le jumelage avec Ouélessébougou au Mali. Grâce à l'impulsion du comité de jumelage-coopération, 62 forages d'eau potable ont été entièrement rénovés au sein de la localité malienne. Le coût de cette réhabilitation qui s'élève à 116 836 euros a été financé à 53 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et à 47 % par la ville de Pontivy, le département du Morbihan, le Syndicat départemental de l'eau et le groupe Saur</p>
--	---

d'autre part. Deux cantines scolaires ont également été construites.
--

Action 49. Participer avec les associations locales à la lutte contre l'exclusion
--

<p>A travers le Centre communal d'action sociale, la ville soutient financièrement de nombreuses associations de lutte contre l'exclusion et siège à différents conseils d'administration, par exemple Ates, Amisep, Les amis du gros chêne, ... et d'autres associations de soutien aux personnes âgées, aux familles, aux enfants malades, à la lutte contre l'alcoolisme. Les restos du coeur et Accueil et partage (aide alimentaire) sont également accueillis dans les locaux de la maison de la solidarité et des associations.</p>
--

<p>En 2012, 28 325,5 € d'aide ont été versés à ces structures via le Centre communal d'action sociale et 39 000 € en 2013.</p>
--